

L'aide aux démunis diminue

ATHERBEA L'État réduit son financement des centres d'hébergement pour les plus précaires. À Bayonne, 70 repas quotidiens ne sont plus servis et l'emploi pourrait en souffrir

Pierre Penin
p.penin@sudouest.fr

REPÈRES

43,10

C'est, en euros, le coût réel par personne et par jour de l'hébergement dans les deux CHRS d'Atherbea. La moyenne nationale se situe autour de 42 euros.

50 %

C'est le taux des hébergés des centres d'Atherbea qui les quittent avec une solution stable de logement.

25

C'est le nombre de personnes actuellement sur la liste d'attente pour pouvoir intégrer les CHRS d'Atherbea.

Le collectif Les Morts de la rue rendait récemment public son décompte macabre pour 2018 : 566 personnes sans abri sont décédées de la grande précarité. Moyenne d'âge : 48 ans. La misère tue quotidiennement en France. Cette réalité porte forcément une lumière crue sur la décision du gouvernement de réduire son financement des CHRS. Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale accueillent les plus fragiles, au bout de l'effondrement social. Au Pays basque, Atherbea gère deux structures, soit 130 places. La coupe claire a déjà des conséquences.

En juillet dernier, la Direction régionale de la cohésion sociale réunit à Bordeaux les directeurs des CHRS de Nouvelle-Aquitaine. Jean-Daniel Elchiry y représente l'association Atherbea. « On nous informe que l'État va réduire de 57 millions d'euros ses dotations aux CHRS, sur quatre ans. » Effet immédiat. Rétroactif, même. « On change les règles en cours d'année. Pour nous, c'est 85 000 euros dès 2018. » Entre 250 000 et 300 000 sur la période de rognage.

« Des choix qui nous éloignent de notre vocation : l'accueil immédiat et sans condition »

Les professionnels imaginent « un transfert de moyens », puis que la politique du « logement d'abord » justifie la mesure. Le principe : rompre avec l'hébergement d'urgence pour favoriser le logement classique des sans-logis, avec un suivi social adapté. « On partage cette visée », oblitère Olivier Picot, le président d'Atherbea. « Mais il ne suffit pas de le dire. La réalité, c'est qu'on manque de logements. Surtout dans des zones tendues comme la nôtre. » L'État

tarit ses fonds sans alternative sur pied. Les associations dénoncent la « brutalité » de la méthode. Les voilà face à l'urgence budgétaire pour tenter de mener au mieux leur travail d'urgence sociale.

« On n'a pas de recul pour s'organiser, grince Olivier Picot. Pour 2018, on a décidé d'absorber la baisse sur nos fonds propres. » De taper dans les réserves. Ce qui n'empêche pas des mesures d'économies : impossible, cet hiver, de servir les 70 déjeuners quotidiens aux gens de la rue qui poussaient jusqu'à présent les portes d'Atherbea. « C'était une mesure dans le cadre du plan d'urgence hivernal. On servait tous les jours pendant cinq mois. »

Critères hors sol

L'emploi pourrait pâtir de l'élagage financier. « À terme, on ne pourra pas renouveler certains départs à la retraite. Sur quatre ans, cela pourrait représenter jusqu'à six postes. » Impossible de



Henri Lauqué, administrateur d'Atherbea et Olivier Picot, son président, déplorent la baisse de la dotation de l'État aux CHRS. Les deux qui gèrent leur association sont affectés. PHOTO BERTRAND LAPEGUE

toucher à la logistique, la cuisine, l'entretien. « Ce sera des postes d'éducateurs », traduit Henri Lauqué, administrateur de l'association. « C'est la population la plus fragile qu'on ne pourra plus accueillir. » Celle notamment en proie à des addictions, qui demande un suivi très serré. Olivier Picot déplore une situation « où nous devons faire des choix qui nous éloignent de notre vocation fondamentale : l'accueil immédiat et sans condition. »

Les associations comme Atherbea contestent la réforme. « Nous sommes nombreux à l'avoir attaquée au tribunal administratif. » Henri Lauqué décrit des critères « détachés des réalités du terrain ». L'État pose trois contraintes nouvelles : une baisse générale de 4 % de son aide, un plafond pour le prix d'une journée d'accueil et un taux d'occupation des CHRS proche de 90 %.

« Un CHRS sur un marché immobilier tendu, aux prix élevés, se

retrouve pénalisé pour tenir les plafonds de coûts », souligne Henri Lauqué. C'est évidemment le cas sur la Côte basque. Quant au taux d'occupation de 90 %, il fait fi des nécessaires petits (ou plus gros) travaux d'entretien, voire rénovation entre deux hébergements.

Colmatages

Atherbea tente de faire reconnaître son utilité publique pour amortir le choc. Une longue procé-

Atherbea renvoyée à ses choix

L'État se borne à des commentaires surtout généralistes

« Sud Ouest » a sollicité la Direction départementale de la cohésion sociale, pour réagir à la situation d'Atherbea. Demande d'entretien remontée à la préfecture, qui n'a pas permis d'interview de vive voix. Celle-ci nous a invités à poser des questions par écrit. Elles ont obtenu des réponses essentiellement généralistes. Sans possibilité de rebond.

La politique nationale. Les restrictions concernant les centres d'hébergement et de réinsertion sociale sont inscrites au plan quinquennal pour « le logement d'abord ». Les moyens alloués aux CHRS diminuent de 3,05 %. Mais, « les crédits consacrés à la veille sociale et aux dispositifs d'hébergement d'urgence enregistrent des augmentations respectives de 4 % et 34 %. Une enveloppe de 25 millions d'euros a été débloquée pour la réalisation des mesures nouvelles du « logement d'abord ». Le plan prévoit l'accélération de la production de logements sociaux et une « restructuration de l'offre destinée aux sans-abri ».

70 repas quotidiens en moins. Un « choix associatif », indique la DDCS, qui renvoie Atherbea à sa responsabilité.

6 postes d'éducateurs menacés. Ici aussi, la tutelle semble mettre en cause la gestion actuelle d'Atherbea : « Des CHRS de la région fonctionnent avec un coût moindre et une qualité avérée. »

Une décision brutale. Annoncées en juillet 2018, les restrictions budgétaires ont pris effet immédiatement et ce de façon rétroactive. Les CHRS n'ont pas pu anticiper la baisse de leurs moyens. « Les décisions nationales n'ont pas à être commentées localement », élude la DDCS.

Tension sur l'immobilier. Les CHRS implantés dans des secteurs de logement cher sont défavorisés par l'instauration d'un plafond des coûts de journée. La DDCS convient que « le coût de l'immobilier est un facteur du coût global ». Mais elle relève que « le littoral basque n'a pas les prix locatifs les plus élevés du territoire national ».

« On ne nous laisse pas tomber »

PAROLES DE RÉSIDENTS Les CHRS d'Atherbea aident les cabossés de la vie à sortir de la rue. Ils y trouvent un toit, une écoute, un répit et une assistance

Derrière le comptoir de l'espace café Atherbea, Philippe dresse chaque midi sa grande carcasse d'ancien pilier de rugby. C'est le taulier de ce lieu décidé par les résidents du CHRS (1). Il sert un café fort à prix doux : 50 centimes pour abonder la caisse commune. « Avec le bénéfice, on est allé visiter le Guggenheim, à Bilbao », illustre Daniel. Le rendez-vous du midi, c'est surtout un moment pour blaguer un peu.

Tous ont signé un « contrat d'hébergement » de six mois, à leur arrivée. « Nous accueillons des personnes écorchées de la vie », définit Lysiane Brao, la directrice des CHRS. « On essaie de renouer un lien de confiance avec des personnes qui ont souffert des rapports humains. » Préalable à tout rebond social et matériel. Philippe porte un prénom tatoué en lettres gothiques sur l'avant-bras gauche : Françoise. Celui de sa femme disparue, avec leur fille, dans un accident de voiture. C'était en 2014. Début de la chute. « Je suis ancien militaire. J'avais une société de surveillance qui marchait bien. Une maison de 200m² dans la région toulousaine. Ça a basculé du jour au lendemain. »

Désormais résident, Philippe loue l'assistante sociale qui se bouge. « Elle m'a permis de récupérer l'AAH (2). Par rapport aux papiers, elle s'occupe bien de nous. On ne nous laisse pas tomber ici. » Jean (3) en témoigne aussi. Il est passé par le foyer « et aujourd'hui tout va bien ». Si ce n'est ce cancer du poulmon récemment déclaré,

Bayonne, sa ville natale. De clinique en clinique, il cherche des raisons de vivre et peine à en trouver. En sortant d'un de ces établissements, il n'a nulle part où aller. « L'infirmière m'a proposé d'appeler le 115. J'ai dit "qu'est-ce que c'est ?" » Le numéro d'appel d'urgence pour les sans-abri. « J'ai passé deux ans à la rue. Vraiment. À dormir sous le pont rouge. L'hiver, on essaie de trouver des maisons vides... »

Avant d'intégrer le CHRS Atherbea, il en poussait les portes le midi. Jusqu'à cet hiver, le centre servait des déjeuners pour les démunis extérieurs. Philippe peine à comprendre la suspension de ces repas, faute de financements d'État (lire par ailleurs). « Je vous dis, je l'ai vécu quand j'étais dehors. Tous les midis, on venait manger ici. Ce n'était pas le côté nourriture qui était important. Mais l'ambiance. » « Ça casse la solitude », appuie Daniel. « On est dans la même galère. Ça fait penser à autre chose. » Philippe y trouvait « un lien avec le monde normal. Il y a les gens à l'accueil, ça nous sort du petit milieu de la rue. »

Désormais résident, Philippe loue l'assistante sociale qui se bouge. « Elle m'a permis de récupérer l'AAH (2). Par rapport aux papiers, elle s'occupe bien de nous. On ne nous laisse pas tomber ici. » Jean (3) en témoigne aussi. Il est passé par le foyer « et aujourd'hui tout va bien ». Si ce n'est ce cancer du poulmon récemment déclaré,

qu'il traite en « péripétie ». « Je suis karmiste. C'est mon karma », philosophe-t-il.

« Un tremplin »

Lui a été licencié à l'âge de 51 ans. L'imprimerie qui l'employait devait le reprendre, « mais c'était que des mots ». Trois ans de chômage, fin de droits, séparation, plus les moyens de payer le loyer. « On était dans un T4 HLM avec nos deux enfants, je me retrouvais seul. J'ai demandé un simple studio aux HLM. » Il n'est jamais venu. Impayés. Procédure d'expulsion. Fichage à la Banque de France.

Le bonhomme doit accepter l'hospitalité de sa fille. « Ça a duré un an. Dans ces cas-là, on se fait tout petit. » Atherbea va lui ouvrir la porte d'une de ses chambres. « Avec eux, je faisais toutes les demandes. Ils les appuient. » Cette fois, Jean a une institution avec lui. « Ça pèse plus. Et puis, ils connaissent le système. Ils savent ce qu'il faut dire ou pas. Pour moi, ça a été un tremplin. »

Atherbea l'aide à faire reconnaître de la justice son droit au logement (Dalo). Un mois plus tard, Jean aménageait dans un petit appartement HLM. « Aujourd'hui, j'arrive à survivre. » Vivre est un autre luxe.

P.P.

- (1) Centre d'hébergement et de réinsertion sociale.
- (2) Allocation adulte handicapé.
- (3) Le prénom a été changé.



Philippe est hébergé au CHRS d'Atherbea pour une période de six mois renouvelable. PHOTO P.P.